



Assemblée générale

Distr. générale
24 septembre 2012
Français
Original : anglais

Soixante-septième session
Troisième Commission

Questions renvoyées à la Troisième Commission

Lettre datée du 21 septembre 2012, adressée au Président de la Troisième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous informer des décisions qu'a prises l'Assemblée générale à la 2^e séance plénière de sa soixante-septième session, tenue le 21 septembre 2012, en ce qui concerne les questions renvoyées à la Troisième Commission (voir annexe).

J'appelle votre attention sur les parties pertinentes des sections III et IV du rapport du Bureau (A/67/250) concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'appelle aussi votre attention sur les recommandations concernant l'organisation de la session figurant à la section II dudit rapport. Ces recommandations ont été également approuvées par l'Assemblée générale à sa 2^e séance plénière.

(Signé) Vuk Jeremić



Annexe

Questions renvoyées à la Troisième Commission

1. Élection des bureaux des grandes commissions [point 5].

A. Promotion d'une croissance économique soutenue et d'un développement durable, conformément aux résolutions de l'Assemblée générale et aux décisions issues des récentes conférences des Nations Unies

2. Développement social [point 27] :

- a) Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale;
- b) Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille;
- c) Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées : deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement.

3. Promotion de la femme [point 28] :

- a) Promotion de la femme;
- b) Suite donnée aux textes issus de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale.

B. Maintien de la paix et de la sécurité internationales

4. Rapport du Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés et questions humanitaires [point 62].

D. Promotion des droits de l'homme

5. Rapport du Conseil des droits de l'homme [point 64].

6. Promotion et protection des droits de l'enfant [point 65] :

- a) Promotion et protection des droits de l'enfant;
- b) Suite donnée aux textes issus de la session extraordinaire consacrée aux enfants.

7. Droits des peuples autochtones [point 66] :

- a) Droits des peuples autochtones;
- b) Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones.

8. Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée [point 67] :
 - a) Élimination du racisme, de la discrimination raciale, de la xénophobie et de l'intolérance qui y est associée;
 - b) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Durban.
9. Droit des peuples à l'autodétermination [point 68].
10. Promotion et protection des droits de l'homme [point 69] :
 - a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
 - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
 - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
 - d) Application intégrale et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.

H. Contrôle des drogues, prévention du crime et lutte contre le terrorisme international sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations

11. Prévention du crime et justice pénale [point 103].
12. Contrôle international des drogues [point 104].

I. Questions d'organisation, questions administratives et autres questions

13. Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale [point 116].
14. Planification des programmes [point 131].